

L'inventaire architectural des cantons de Wassigny et du Nouvion-en-Thiérache.

Premiers résultats d'une étude de la Thiérache axonienne

Fondé par André Malraux en 1964, le service de l'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France prend place aux côtés des services de l'Archéologie et des Monuments historiques au sein de la Direction du Patrimoine (ministère de la Culture). L'essentiel de sa mission consiste à recenser, étudier et faire connaître tout monument ou oeuvre d'art qui, par son caractère artistique, historique ou archéologique, constitue un élément du patrimoine national. L'enquête peut porter sur un thème (inventaire du patrimoine industriel ou des vitraux), mais elle se donne le plus souvent un cadre topographique : le canton. Le choix d'une telle aire d'étude peut sembler artificiel, mais il favorise encore un travail à échelle humaine, et surtout l'observation d'influences ou de phénomènes récurrents qu'une enquête menée au niveau communal ne permettrait pas.

Après un repérage systématique du bâti, datable entre l'an 400 et la seconde guerre mondiale, est effectuée une sélection raisonnée qui prend en compte plusieurs critères comme la datation, le plan ou les matériaux de construction, et qui mène à l'étude d'un certain nombre d'édifices, choisis pour leur importance, leur représentativité ou au contraire leur originalité dans le paysage architectural. Parallèlement, est entrepris le recensement des objets que renferment les collections publiques non gardées, c'est à dire les églises, mairies ou préfectures, à l'exclusion des musées. Ainsi se constituent progressivement les archives du patrimoine français.

Créé en 1983, le service de l'Inventaire de Picardie s'est attaché à mettre en lumière la variété de l'architecture régionale en s'intéressant aux cantons de Noyon, de Villers-Cotterêts, puis à la ville de Laon. Le repérage du canton de Wassigny, qui reprenait le travail des bénévoles du Pré-inventaire départemental, a été mené dans la même perspective. Mais il a semblé ensuite judicieux d'étendre l'enquête aux cantons voisins, puis à l'ensemble de la Thiérache, finalement mal connue à l'exception de ses églises fortifiées, et menacée dans son patrimoine bâti par la désertification des zones rurales, l'abandon consécutif des exploitations ou la modification du type d'activité agricole. Les premiers résultats de cette entreprise sont exposés ici, limités cependant au domaine architectural.

Caractères généraux

Avant d'aborder l'étude de ce territoire, il faut avoir présentes à l'esprit certaines caractéristiques géographiques, historiques et économiques qui ont eu des répercussions sensibles sur son architecture. Tout d'abord sa situation au nord du pays en a fait la victime des nombreuses invasions et guerres qui ont dévasté la France jusque dans le courant de ce siècle. Ceci explique l'absence d'un habitat très ancien (en dépit de l'antiquité attestée des villages), l'édification des célèbres églises fortifiées et enfin la présence d'une architecture de la reconstruction, particulièrement visible dans le cœur du Nouvion, incendié par les Allemands en 1914. Néanmoins, la longue période de paix du XIX^e siècle a favorisé un accroissement de la population, l'amélioration des voies de communication (avec en particulier le percement du canal de la Sambre à l'Oise mis en exploitation à la fin de 1838 (fig. 1), et l'ouverture d'une ligne ferroviaire entre Busigny et Hirson en 1885), et le développement de l'industrie, surtout dans les secteurs du textile et de l'agro-alimentaire. Cet élan général s'est traduit dans le paysage urbain par l'édification d'usines et de logements ouvriers (à partir de 1870 environ), et plus généralement, par un essor de la construction et par le remplacement de logements en pan-de-bois et torchis par un habitat en brique.

La brique, le bois et le torchis sont les principaux matériaux de gros oeuvre utilisés, auxquels il faut ajouter la « pierre bleue », un calcaire blanc tendre, le silex, et occasionnellement le grès. Ils ont tous une origine locale, à l'exception de la « pierre bleue » extraite dans le nord de la France et en Belgique, mais leur emploi respecte parfois certaines limites chronologiques et géographiques. La brique cuite, pleine, intervient dans l'édification de presque tous les types de constructions, seule ou unie au calcaire et au silex, voire même au torchis et pan-de-bois dans le cas des granges où elle compose le matériau du solin. Elle est largement représentée dans toutes les communes et à toutes les époques. L'alliance du pan-de-bois et du torchis (mortier de terre, sable et paille) ne semble pas outrepasser le milieu du XIX^e siècle. Elle se rencontre aujourd'hui le plus souvent dans la structure des granges, bien qu'on ait pu décompter une trentaine d'habitations qui arborent au moins une élévation de ce type. La « pierre bleue », calcaire gris très dur, est principalement présente dans l'ossature de certaines maisons en brique qui lui doivent leur solin, leur chaînage d'angle, leur encadrement de baies et les bandeaux qui relient les linteaux et les appuis de leurs fenêtres. Elle interprète ce rôle jusqu'au début du XX^e siècle, mais avec de plus en plus de discréption. Exploitée sous forme de moellons, elle peut composer à l'occasion le matériau principal des élévations, mais jamais au-delà du milieu du XIX^e siècle. Le calcaire blanc est surtout associé aux communes du sud-est du canton de Wassigny. Exceptionnellement employé seul, il constitue le plus souvent le matériau de la façade, ou des pignons. Il prend place également dans les élévations des maisons en brique, où il joue le même rôle que la « pierre bleue ». Fréquemment



Fig. 1 : L'église de la Nativité de la Vierge à Etreux, dominant le canal de jonction de la Sambre à l'Oise (Cl. Inv. gén., T. Lefèbure).

utilisé dans les édifices les plus anciens, sous la forme de pierres de taille assez soigneusement appareillées ou de moellons, son emploi se raréfie à partir du milieu du XIX^e siècle. Cette dernière remarque s'applique également à la mise en œuvre des rognons de silex. Unis à la brique, et regroupés par blocs allongés de forme trapézoïdale, ils constituent l'un des matériaux privilégiés des pignons, mais envahissent parfois aussi les façades. Quant au grès, son utilisation peu répandue a surtout été remarquée à Barzy-en-Thiérache.

À la variété des matériaux et de leur mise en œuvre, répond la diversité des moyens de datation du bâti. Le plus fréquent est celui des fers d'ancrage, utilisé du XVII^e siècle au XX^e siècle. Ces éléments en fer forgé qui bloquent, en partie haute de la façade ou le long des rampants des pignons, le chaînage assurant la fixité de la construction, peuvent adopter la forme de chiffres et parfois de lettres donnant la date de la construction et les initiales du propriétaire d'alors. La sculpture, en creux ou en relief méplat, de la date et des initiales dans un écusson ménagé au centre du linteau de la porte, est un procédé plus rare, utilisé du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle, et qui accompagne l'emploi de la «pierre bleue» pour l'encadrement des baies. Le mode de datation qui utilise le contraste chromatique de matériaux divers est également usité, et des exemples ont pu en être relevés du XVII^e au XIX^e siècle. Les chiffres se détachent alors en brique vernissée noire sur un fond de brique cuite, en brique cuite sur un fond de silex, ou au contraire en silex sur un fond de brique cuite. Enfin, la datation est parfois rendue par le biais du relief, sur des bâtiments édifiés dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, et n'employant que la brique comme matériau de gros œuvre.

Si les constructions thiérachiennes offrent généreusement leur année de création au regard du curieux, elles ne portent en revanche que rarement le nom de leur concepteur. Quelques noms d'architectes, entrepreneurs ou sculpteurs ont toutefois pu être relevés sur des bâtiments ou édicules publics, mais les 3 000 habitations recensées n'ont livré que deux noms d'architectes : Degrelle, associé à une maison de 1900 à Etreux, et Léon Haimez qui a collaboré activement à la reconstruction du Nouvion après 1918.

L'architecture religieuse

Contrairement à l'habitat, sériel et répétitif, pour lequel s'est imposée une sélection, chaque membre du patrimoine religieux dit «majeur» a fait l'objet d'une recherche archivistique et d'une étude. Parmi les multiples raisons qui justifient cette position, figure la datation de ce type d'édifice. A l'exception des églises reconstruites aux XIX^e et XX^e siècles, ces bâtiments sont presque toujours les plus anciens des aires d'étude, d'où leur importance au sein d'un habitat qui possède peu de représentants antérieurs au XIX^e siècle. L'unicité de ce type d'édi-

fice constitue un autre facteur de sélection. Il est en effet rare qu'une commune possède plusieurs sanctuaires du même culte, quoique l'habitat dispersé thiéra-chien ait souvent suscité l'implantation d'églises secondaires ou « chapelles de secours » dans des hameaux éloignés du centre de la commune. Ce phénomène est par exemple notable à Petit-Verly où la construction de l'église Saint-Jean-Baptiste par l'architecte Pierre Bénard en 1881 a précédé l'érection de ce hameau de Verly en commune, par une loi du 6 janvier 1896. Sur le plan historique, cette architecture reste le témoin de l'étendue du pouvoir spirituel et temporel de l'Église, principalement des communautés religieuses, peu sensible aujourd'hui, mais attesté par les documents d'archives. Avant la Révolution, certains ordres tenaient la seigneurie, entière ou partielle, de villages. C'est ainsi qu'Hannappes et Dorengt relevaient de l'abbaye de Prémontré, ou Verly, de l'abbaye Sainte-Benoîte d'Origny. Ces communautés touchaient également la dîme dans de nombreux villages, ce qui leur donnait le droit de choisir le desservant de la paroisse mais aussi le devoir d'entretenir régulièrement le chœur de l'édifice. Les Archives départementales de l'Aisne conservent plusieurs procès-verbaux de visite du chœur des églises de Barzy, Boué, Bergues, Oisy, Etreux, Fesmy, La Neuville et Le Nouvion, dont l'entretien incombait à l'abbaye de Fesmy. Enfin, ces églises sont aujourd'hui les principaux édifices qui renferment les collections publiques non gardées que l'Inventaire a la mission de recenser, et il est logique d'étudier contenu et contenant, surtout si l'un a été fait pour l'autre.

L'abbaye bénédictine Saint-Étienne de Fesmy

Des abbayes puissantes que nous venons d'évoquer, le territoire recensé n'en a accueilli qu'une seule dont il ne subsiste plus aujourd'hui que d'importants vestiges : l'abbaye bénédictine Saint-Étienne de Fesmy, implantée à l'extrémité de ce village (fig. 5, voir page 152). Les archives qui attestent sa fondation vers 1080 par des moines anglais et retracent la succession de ses abbés ou l'accroissement de ses biens sont néanmoins muettes sur l'évolution de son plan et l'histoire de ses bâtiments. L'examen de son église, édifiée en calcaire blanc, semble plaider en faveur d'une construction au XII^e siècle et d'une modification ou restauration au XIV^e ou XV^e siècle. Mais la partie qui subsiste des lieux réguliers, quoique conservant des assises de calcaire blanc, a été partiellement reconstruite en brique dans les années 1660 pour son élévation orientale, puis en 1759 du côté occidental, comme l'indiquent les dates qu'on lit sur la maçonnerie. Supprimée quelques années avant la Révolution, elle a été vendue en 1791. C'est à cette mutation qu'elle doit son affectation en ferme (l'église sert aujourd'hui de grange), suivie par la destruction de nombreux bâtiments encore représentés sur le plan cadastral de 1838.

Les prieurés-cures

La présence du clergé régulier pouvait être liée à des édifices plus modestes, comme on le voit dans les villages d'Hannappes et Dorengt qui possédaient chacun un petit prieuré-cure, desservi par un religieux de l'ordre de Prémontré. L'église Saint-Jean d'Hannappes, et le logis prioral en pierre de taille qui lui fait suite au nord, composent un ensemble hétérogène, contrairement au prieuré-cure Saint-Pierre de Dorengt, qui résulte dans son état actuel d'une reconstruction totale en 1742, sans doute par l'architecte Pierre Lanthonay¹. Si son logis a été transformé en ferme après la Révolution par l'adjonction de bâtiments agricoles, la qualité de son élévation sur cour dominée par un petit fronton, ses hautes portes et fenêtres, et l'emploi du calcaire blanc pour les chaînages d'angle et les encadrements de baies, le signalent sans équivoque comme un édifice plus prestigieux que son affectation actuelle ne le laisserait supposer.

Les églises

Seul leur lien étroit avec le logement d'un prieur-curé distingue les églises priorales des paroissiales, mais toutes, environnées à l'origine par leur cimetière, partagent une implantation centrale dans l'agglomération. Certaines des églises repérées se détachent de l'ensemble par une situation topographique dominante. Ce phénomène s'observe aussi bien pour une église fortifiée comme Saint-Martin d'Esquéhéries que pour des lieux de culte apparemment dépourvus d'appareil défensif, comme Saint-Pierre de Grand-Verly, Saint-Nicolas de Boué, Saint-Martin (anciennement Saint-Hilaire) de Grougis et plusieurs autres. Il est donc permis de se demander si cette caractéristique est le fruit d'un terrain vallonné, du désir de rendre sensible la présence vigilante et protectrice de l'Église, de fournir un point d'observation élevé en période de conflit, ou si ces constructions ont parfois succédé à d'anciennes mottes castrales. Quoi qu'il en soit, on peut distinguer plusieurs types d'églises en fonction de leur structure ou de leur date de construction.

Dans ces deux cantons, les églises fortifiées sont rares, mais il est vraisemblable que leur nombre devait être plus élevé comme l'indique un dessin d'Amédée Piette représentant la précédente église d'Étreux, cantonnée de tours². La seule qui soit aujourd'hui extérieurement reconnaissable est Saint-Martin d'Esquéhéries (fig. 6). Elle dresse, sur une éminence au centre du village, sa massive silhouette de brique, cantonnée par quatre tours de guet, dont l'une (sud-est) donne accès à la salle forte située au-dessus du chœur. L'époque de sa fondation est inconnue, mais assurément antérieure au XVI^e siècle où elle subit de tels dom-

1. Arch. dép. Aisne, BV 194, n° 29.

2. Dessin de 1850, publié dans : R. Duval, *Notice historique sur le village d'Étreux (Aisne)*. Avesnes, 1906, p. 103.

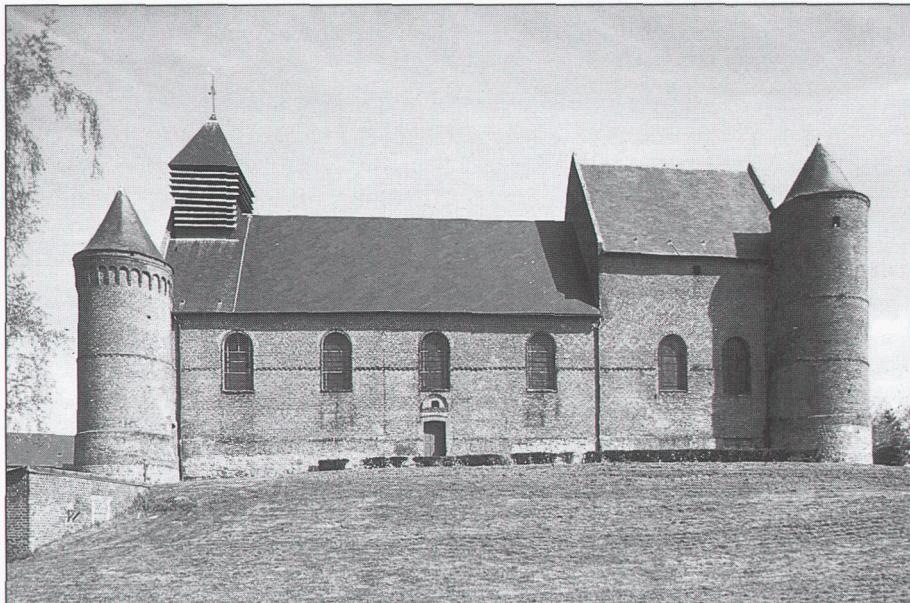


Fig. 6 : L'église Saint-Martin d'Esquéhéries (XVI^e-XVII^e siècles) ; vue de l'élévation sud
(Cl. Inv. gén., C. Ribouleau).

mages que les habitants durent demander au duc de Guise, et reçurent en 1570, l'autorisation de vendre des terres pour payer la réparation « du fort de l'église³. » Elle subit sans doute de nouvelles déprédations au XVII^e siècle puisque la charpente du chœur porte la date gravée de 1670. Le XIX^e siècle ne l'a affectée que dans sa structure intérieure, à l'exception du percement ou de l'élargissement de baies, et de l'adjonction de la sacristie entre les deux tours orientales.

L'église Saint-Pierre de Leschelles doit être elle-aussi inscrite sur la liste des églises fortifiées, en dépit de l'aspect qu'elle présente aujourd'hui. Le procès-verbal d'une enquête datée du 2 avril 1691, signale qu'on accédait autrefois à la nef de l'église par une haute tour bâtie en grès et pierre blanche, qui fut détruite vers 1675 par le seigneur du lieu et lui servit de carrière de matériaux⁴. Des modifications ultérieures apportées à l'entrée de la nef et à la façade par l'abbé César Michel de La Vérine, vers 1730, ont fait disparaître toute trace de cet élément défensif. Mais, depuis le chœur, on distingue encore la base de deux tourelles de guet qui surplombaient l'extrémité orientale de la nef avant l'adjonction du transept au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 2).

L'église de Leschelles n'est pas la seule à avoir bénéficié d'un agrandissement et d'une rénovation dans le courant du XVIII^e siècle. Plusieurs églises paroissiales témoignent en effet, par des inscriptions insérées dans leurs murs ou

3. Arch. Château de Chantilly, Cabinet des Titres, D 27.

4. Arch. dép. Aisne, B 176.



Fig. 2 : L'église Saint-Pierre de Leschelles ; vue générale de la nef, depuis le chœur, montrant la base des tourelles (*Cl. Inv. gén., T. Lefébure*).

par de simples dates, des vastes campagnes de travaux qui ont sans doute résulté de la paix et ont réparé les destructions du siècle précédent. L'étendue des interventions est parfois difficile à discerner, et peut varier de la reconstruction totale, à de modestes travaux de maçonnerie comme des percements ou élargissements de baies. L'observation des matériaux peut aider dans cette enquête. Ainsi, si l'appui d'une fenêtre de la nef de Saint-Vinoc à Bergues-sur-Sambre perpétue par une inscription l'intervention de la commune en 1771, il est probable que les murs latéraux de la nef ont été les seules parties entièrement réédifiées. Leur maçonnerie de brique s'appuie sur un mur de façade en calcaire blanc tendre, visible seulement dans le comble de l'église depuis qu'une paroi moderne en brique est venue le protéger. En revanche, l'unité de la maçonnerie en grès plaide pour une entière réédification de la nef à Barzy-en-Thiérache en 1705.

Le XIX^e siècle a répondu à l'absence d'entretien de la période révolutionnaire et à l'augmentation de la population par trois attitudes complémentaires. La première, consistant à reconstruire l'église dans sa presque totalité en ne conservant que quelques éléments s'est concrétisée par exemple à Sainte-Madeleine de Tupigny vers 1880, à Saint-Martin de Grougis entre 1832 et 1835, ou à Saint-Nicolas de Mennevret. En ce dernier lieu, lors des travaux de reconstruction vers 1860, l'architecte départemental Pudepièce a conservé les supports de la nef de l'église précédente comme en témoignent une colonne médiévale, et plusieurs piliers dont l'un présente plusieurs graffitis du début du XVIII^e siècle. Mais l'at-

titude qui consiste à reconstruire totalement en s'appuyant sur les fondations de l'édifice rasé, solution jugée plus économique et satisfaisante à long terme, a été adoptée par les communes les plus densément peuplées et les plus riches. En résultent les églises de Wassigny (1872-1874) et Étreux (vers 1881), construites toutes deux par l'architecte Pierre Bénard, et l'église Saint-Denis au Nouvion, bâtie entre 1871 et 1875 sur les plans de l'architecte départemental Jean-Antoine Dablin. Enfin, l'importance croissante de certains hameaux et leur distance du centre communal a rendu nécessaire l'édification ex nihilo de lieux de culte, comme l'attestent l'église de La Vallée-Mulâtre (1859-1860) et celle de Petit-Verly (1881).

Au lendemain de la première guerre mondiale, particulièrement déprédatrice dans le département de l'Aisne, quatre églises de ce territoire, dévastées par les bombardements, se révèlent irréparables. Les municipalités s'adressent alors à des architectes locaux : Jules Deflandre de Wassigny qui rebâtit Saint-Nicolas d'Oisy entre 1924 et 1929 ; Charles Joray, domicilié à Vaux-Andigny, qui redresse l'église de sa commune (1930-1932) et celle de Molain (1930) ; et Jean Canonne, architecte à Guise, qui fournit les plans de Saint-Martin de Fesmy (1929-1931). On peut à l'occasion leur attribuer le dessin du nouveau mobilier, puisque le confessionnal de Vaux-Andigny porte la signature de Charles Joray.

La grande diversité des périodes de construction rend difficile l'établissement d'une typologie, pour ce qui est du plan au sol, comme pour l'aspect général de l'édifice. Il semblerait néanmoins qu'un plan allongé sans transept saillant ait été privilégié dans la majorité des cas, le plan en croix latine n'ayant été adopté qu'à six reprises. D'ailleurs, il résulte parfois d'adjonctions successives comme l'illustre l'exemple de Sainte-Elisabeth du Sart où les bras du transept ont été bâtis respectivement en 1632 et 1688. Quant à l'apparence de l'église, elle semble avoir évolué avec le temps. L'église du XVIII^e siècle paraît basse, close par une façade presque aveugle et surplombée d'un clocher carré trapu se terminant par une flèche polygonale pointue. Celle du XIX^e siècle, entièrement en brique, ajoutée, présente au contraire un aspect élancé, avec son haut clocher cantonné parfois d'une ou deux tourelles hors-œuvre renfermant l'escalier d'accès au comble. Mais il est préférable d'attendre l'achèvement du recensement de la Thiérache en cours, pour qu'une recherche stylistique pertinente puisse être menée.

Croix, chapelles et oratoires

Dans cette aire d'étude, l'église n'est pas le seul témoignage architectural de la piété de la population, qui s'exprime aussi par le biais des croix, des chapelles et des oratoires de toutes sortes, qui parsèment le territoire paroissial et scendent les routes passantes comme les chemins peu fréquentés. Même si les archives mentionnent la présence de croix avant la Révolution, aucune de celles qui ont été recensées n'est antérieure au milieu du XIX^e siècle. De cet ensemble

à la typologie immuable, se détache la *Croix des Veneurs* au Nouvion, avec son décor central géométrique, reconstruite en 1856 à l'entrée de la forêt. L'étude des chapelles et oratoires est plus intéressante, car elle montre la pérennité et l'importance du culte marial depuis le XVIII^e siècle, et de la dévotion envers des saints guérisseurs et protecteurs (saint Roch, saint Hippolyte, saint Sylvestre, etc). La plupart des chapelles en brique semblent contemporaines des croix de chemin, à l'exception de la chapelle Saint-Pierre de Fesmy, édifiée au XVIII^e siècle en plein champ, dans la proximité d'une source réputée guérir des fièvres. En revanche, il semble que le XVIII^e siècle ait privilégié l'oratoire à niche, en « pierre bleue », de section carrée ou circulaire, dont la floraison a perduré jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle (fig. 7, voir page 153). On observe toutefois que l'implantation de ces édicules est limitée aux communes les plus septentrionales de l'aire d'étude. Cette particularité doit s'expliquer par la provenance du matériau, dont l'aire d'utilisation ne paraît pas avoir dépassé dans l'Aisne l'extrême nord du département.

Les temples

Enfin, on ne peut étudier l'architecture religieuse en Thiérache sans évoquer le développement du protestantisme, si important dans l'histoire de cette région qui fut l'une des premières de France à confesser cette foi. Malheureusement, on ne possède que peu d'informations sur les anciens lieux de culte, d'autant que les assemblées pouvaient avoir lieu chez des personnes privées, voire dans des jardins comme c'était le cas vers 1670 dans le hameau de Leval à Leschelles⁵. Les temples dont on a trouvé trace datent tous du XIX^e siècle, où fut autorisée la réorganisation des Églises. Du temple de Grougis, détruit lors de la première guerre mondiale, il ne subsiste plus qu'un plan. Mais on peut voir encore celui d'Hannappes⁶, reconstruit postérieurement à 1851, et celui d'Esquéhéries⁷, édifié peu avant 1825, tous deux désaffectés.

L'architecture édilitaire

La mairie-école

Si le XIX^e siècle fut une période d'intense activité pour le patrimoine religieux, ce siècle est aussi le Siècle d'Or des architectures administrative et scolai-

5. Bibl. nat., Dom Grenier 278, f° 179 v°.

6. Rue du Chemin de Guise.

7. 4 rue Neuve.

re qui se rejoignent souvent en zone rurale dans la mairie-école. Les archives communales antérieures au milieu du XIX^e siècle font fréquemment allusion à des lieux de réunion pour le conseil municipal ou à des «écoles» ; mais il s'agit le plus souvent de simples maisons dont la commune ou l'enseignant est locataire ou propriétaire, et non de bâtiments spécifiques. Face à leur entretien onéreux, la plupart des communes décident alors, vers le milieu du siècle, de se doter d'un bâtiment neuf qui servira à cette double fonction. Ce projet s'est presque toujours concrétisé dans la trentaine d'années éoulée entre 1855 et 1885, à l'exception de certaines communes comme Fesmy ou Bergues-sur-Sambre qui ont attendu le début du XX^e siècle. Généralement, ces bâtiments conçus pour accueillir les enfants des deux sexes, présentent une distribution symétrique. Ils peuvent adopter la forme d'un édifice central élevé, réservé à l'administration communale, sur lequel se greffent deux ailes symétriques plus basses où prennent place les classes et le logement des enseignants (mairie-école de Boué). Ils peuvent aussi avoir été conçus sur un plan massé. Les salles de classe prennent alors place au rez-de-chaussée, tandis que la salle du conseil municipal, celle des archives et le logement de l'instituteur se partagent l'étage.

Dans les communes les plus densément peuplées, l'école jointe à la mairie peut n'avoir été destinée, dès l'origine, qu'à un seul sexe, souvent les garçons, l'enseignement étant alors dispensé aux filles dans un autre bâtiment. Cette situation s'observe par exemple à Esquéhéries où une école pour les filles ne fut édifiée qu'en 1872, soit une quinzaine d'années après celle des garçons, et où, cas particulier, la mairie fut transférée vers 1880. Elle s'y trouve d'ailleurs toujours. L'exemple de Dorengt et de sa voisine, La Neuville-lès-Dorengt, est également intéressant, car il témoigne d'une entente harmonieuse dans la gestion de la vie communale. À la construction de la mairie-école de La Neuville-lès-Dorengt en 1875-1877, destinée aux garçons des deux communes, Dorengt répondit en 1881 par la construction d'une mairie-école pour les filles des mêmes villages. Enfin, en dépit des cas cités, un lien étroit entre administration et enseignement n'est pas indispensable comme le montre l'hôtel de ville du Nouvion, bâti en 1856 sur le plan de l'architecte J. Touchard. Ses deux pavillons encadrent cette fois un marché couvert, surmonté d'une grande salle des fêtes. Le groupe scolaire du Nouvion, conçu dès l'origine pour servir d'écoles primaire et maternelle pour les enfants des deux sexes, ne fut projeté qu'en 1883, sur les plans de l'architecte Lorrain.

Les monuments commémoratifs

Parmi les monuments érigés par décision du conseil municipal, ou en étroite collaboration avec lui, prennent place également les monuments commémoratifs qui rappellent à la postérité, soit la personnalité remarquable d'un individu, soit la part prise par la commune dans les douloureux événements de l'histoire

nationale. Dans la trentaine de monuments repérés, le seul qui ne se rattache pas directement à une guerre est le monument pentagonal du général de Caffarelli, édifié sur la place publique de Leschelles. Construit en 1865 sur le dessin de l'architecte parisien Emile Trélat, il comprend un portrait en relief du défunt, créé par le sculpteur Amédée-Donatien Doublemard en 1860, et rappelle sur chaque face ses actions politiques, militaires ou administratives, par d'abondantes inscriptions qui surmontent des bas-reliefs symboliques (fig. 3).

A cette exception près, l'ensemble des édicules repérés se rapporte aux guerres que la France a menées dans le courant du XX^e siècle. En effet, aucun n'est consécutif à la guerre de 1870, même si les monuments de Wassigny et de Leschelles rappellent ce conflit *a posteriori*. La plupart ont donc été édifiés après la guerre de 1914-1918 et cinq édicules seulement se rapportent à la guerre de 1939-1945, le souvenir de ses pertes humaines n'étant le plus souvent rappelé que par une plaque apposée sur le monument du conflit précédent. Seule la commune d'Étreux fait exception à cette règle avec ses deux monuments aux morts qui voisinent devant l'entrée de l'église. Les autres monuments érigés après la seconde guerre mondiale pérennissent à l'échelle du canton, soit des actes de bravoure civils comme la Résistance ou la Déportation (monuments de Tupigny et de Mennevret), soit des faits d'armes (monument du cimetière de Wassigny, édifié en l'honneur des défenseurs de cette zone tombés en mai 1940), soit des pertes très localisées, comme le monument aux morts rue du Deux-Septembre au hameau du Gard, qui rappelle une cruelle action de représailles contre des civils d'Étreux et de Boué.

Hormis ceux qui présentent un décor figuré de grande taille dressé sur un socle, ces édicules s'apparentent au type de l'obélisque ou au type de la stèle. Presque exclusivement taillés dans la «pierre bleue», ils proviennent de l'atelier de marbriers-sculpteurs, installés dans les communes avoisinantes : Dubray à Bohain (7 exemples), Baudrit à Bohain, André Coulon au Nouvion-en-Thiérache, P. Trouillet à Landrecies, Nicaise à Guise (2), Jules Delvienne au Cateau (2). Seuls deux d'entre eux sont l'oeuvre d'un architecte : le monument de Grougis, dessiné par Charles Kohler, architecte local chargé simultanément de dresser les devis des dommages de guerre des immeubles de cette commune, et celui du Nouvion, dessiné par Raoul Brandon, architecte à Aulnoye. Dans de nombreux cas, ils s'ornent d'un décor symbolique, traité en relief, à connotation militaire et patriotique ou funéraire. Toutefois, plusieurs monuments se détachent de l'ensemble par la présence d'un décor figuré de grande taille, sculpté, fondu ou moulé, choisi dans le catalogue d'une maison spécialisée. Parmi les sujets centrés sur le soldat, Oisy a choisi, comme de nombreuses communes en France, le «Soldat mourant» créé par le sculpteur Jules Déchin, qui est également l'auteur du relief en fonte ornant le monument de La Vallée-Mulâtre. D'autres communes ont opté pour des allégories féminines, portant la Victoire (Boué) ou immortalisant le nom du soldat défunt dans la pierre (Esquéhéries). Ces monuments ne présentent donc pas d'originalité par rapport à la majorité de ceux qui furent édifiés



Fig. 3 : Monument du général de Caffarelli à Leschelles ; portrait en relief du personnage, créé par le sculpteur Amédée-Donatien Doublemard en 1860 (*Cl. Inv. gén., C. Ribouleau*).

en France au lendemain des deux conflits mondiaux. Se détache cependant de ce groupe, par sa qualité d'exécution et son sujet, le monument élevé rue du Deux-Septembre à Étreux, qui a certainement dû faire l'objet d'une commande particulière au sculpteur J. Marichal, car son décor en relief, représentant le massacre de civils et l'incendie d'habitations, reproduit exactement les exactions commémorées (fig. 4).

L'habitat

Les châteaux

Bien que les archives ou les mouvements de terrain conservent la trace de précédents châteaux (on peut penser au fossé quadrangulaire du Fort à Oisy), il ne subsiste plus aujourd'hui que deux exemples du type d'habitat le plus prestigieux : le château de Leschelles et celui du Nouvion. Construit en 1767 et 1768, à l'emplacement d'un précédent château dont il réutilise une partie des soubassements, le château de Leschelles forme avec sa ferme voisine un ensemble particulièrement imposant et harmonieux, auquel la tradition donne pour architecte Jacques-François Blondel (fig. 8). Un haha et une porte en ferronnerie ferment l'accès à la cour d'honneur, bordée par les deux ailes basses et symétriques des communs, et au fond de laquelle se dresse la façade du château surmontée d'un fronton aux armes des commanditaires Louis-Michel César Le Cat d'Herville et



Fig. 8 : Façade du château de Leschelles, bâti vers 1767 (Cl. Inv. gén., C. Ribouleau).



Fig. 4 : Bas-relief du monument du hameau du Gard à Étreux, oeuvre du sculpteur J. Marichal
(Cl. Inv. gén., C. Ribouleau).

son épouse Rose-Adélaïde de Castille de Chenoise. Un pont, franchissant l'Iron qui coule au pied de l'édifice, permet d'accéder au parc et de découvrir l'ampleur du bâtiment qui se développe en profondeur derrière l'écran de sa façade. Un passage, ménagé au centre de l'aile orientale des communs, fait communiquer la cour d'honneur avec celle de la ferme dont l'élément le plus remarquable est la façade sur rue, incurvée et aveugle, ajourée seulement d'un passage central, et cantonnée de pavillons imposants.

L'actuel château du Nouvion a été construit entre 1853 et 1856 par la société Seillièvre, pour abriter les bureaux de l'administration forestière du domaine de Guise qu'elle venait d'acquérir (fig. 9). Il forme un ensemble, composé du château proprement dit avec ses dépendances, mais aussi d'un vaste parc avec étang, où furent construites vers 1860 une métairie puis, à la fin du XIX^e siècle, une maison de maître surnommée « le Petit Château » et destinée au directeur du domaine. Après sa restitution au duc d'Aumale en 1872, le château est resté dans les mains de ses héritiers jusqu'en 1980, date à partir de laquelle plusieurs ventes ont morcelé la propriété. Rappelons pour l'anecdote que l'actuel comte de Paris est né en ce lieu, en 1908.

Maisons et fermes

Contrairement à la plupart des édifices précédemment commentés, aucune recherche d'archives n'a été effectuée pour dater précisément l'habitat de série, les seuls documents interrogés étant les plans cadastraux dits « napoléoniens », dressés pour les communes de ces deux cantons en 1832, 1833 et 1838. Toutefois,

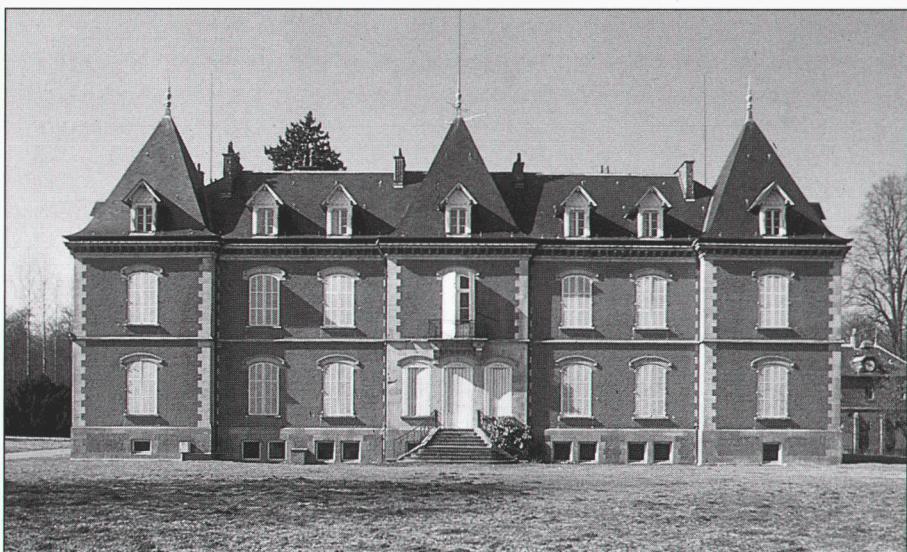


Fig. 9 : Façade du château du Nouvion-en-Thiérache, construit entre 1853 et 1856
(Cl. Inv. gén., C. Ribouleau).

ces documents graphiques n'ont été utilisés qu'avec circonspection dans la mesure où de nombreux bâtiments ont été reconstruits en réintégrant des pans de murs ou des pignons plus anciens, voire en ne conservant que les fondations de l'édifice précédent. Une superposition parfaite du plan cadastral des années 1830 et du dernier plan mis à jour, ne signifie donc pas automatiquement pérennité du bâti.

Pour dater les quelques 3 000 maisons et fermes recensées, il a semblé préférable de se fier au témoignage des bâtiments dont un peu moins de 10 % arborent sur une élévation au moins une date d'édification ou d'agrandissement (dans ce domaine, la maison sise 57 Grande rue à Barzy est exceptionnelle par la présence sur la façade et un pignon de trois dates qui placent sa construction entre 1691 et 1692). Ces bâtiments datés ont servi d'étalon de référence, fourniissant des modèles de baies et de corniches moulurées, et ont permis de replacer dans la chronologie, par comparaison, les constructions dépourvues de dates.

A première vue, il n'existe plus, sur ce territoire, que 5 maisons ou logis de ferme qui remontent à la fin du XVII^e siècle, et seuls 3,5 % des édifices sont à placer dans le courant du XVIII^e siècle. La grande masse de l'habitat conservé a donc été bâtie tout au long du XIX^e siècle. L'élan de la construction semble avoir débuté faiblement dans le début du XIX^e siècle, avoir accéléré entre 1825 et 1850, pour atteindre son acmé dans les 3^e et 4^e quarts du XIX^e siècle et se poursuivre dans le 1^{er} quart du siècle suivant. Mais il ne faut pas oublier que la reconstruction de nombreuses maisons entre 1922 et 1925 (200 pour le seul centre du Nouvion) contribue fortement à altérer les résultats obtenus.

L'habitat des communes de ces deux cantons est principalement formé de bâtiments qui constituent un groupe compact autour de l'église puis se succèdent tout au long des voies de communication qui relient les villages et s'y croisent. Il se complète de quelques vastes fermes isolées dont l'origine est fréquemment antérieure au XIX^e siècle, ou bien de maisons et de fermes plus modestes composant de multiples petits hameaux. Dans plusieurs communes, comme à Esquéhéries, l'habitat dispersé constitue une part très importante du bâti.

Maisons et fermes se suivent en bordure des rues et chemins, parfois isolées l'une de l'autre par l'accès au jardin ou par la largeur d'une pâture, parfois appuyées contre le pignon ou le mur gouttereau du bâtiment voisin. Certains villages semblent avoir privilégié une implantation du logement perpendiculaire à la rue, phénomène particulièrement remarquable, par exemple, à Barzy, Dorengt, Ribeauville ou Vaux-Andigny où il se rapporte à la moitié des édifices repérés. Il faut assurément le rattacher aux villages à forte population agricole et à un type particulier de petite ferme, car cette disposition du logis permet un accès plus aisé à la grange et aux étables, situées en fond de cour. Mais surtout, il répond à un désir d'éclairage naturel, puisque les maisons et logis édifiés pignon sur rue sont presque tous construits le long de voies orientées nord-sud, et tournent fréquemment leur façade vers le sud ou le sud-ouest.

En dépit de certaines transformations, les villages du canton présentent un aspect homogène dû principalement à l'identité du volume des édifices et à l'emploi des mêmes matériaux de gros oeuvre. En effet, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, rien ne distingue une maison d'un logis de ferme, dans sa structure ou le traitement de ses élévations. Seuls trois groupes de bâtiments se détachent du corpus recensé, non par leurs matériaux qui respectent les habitudes architecturales locales, mais par leur fonction ou leur appartenance à un programme concerté. Il s'agit des maisons forestières qui jalonnent les routes et chemins de la forêt du Nouvion et qui ont toutes été bâties à l'identique, dans le 4^e quart du XIX^e siècle; des maisons éclusières qui rythment le cours du canal de la Sambre à l'Oise, édifiées entre 1834 et 1839 sur un plan de l'ingénieur Louis-Joseph-Etienne Cordier; et des maisons de la Reconstruction avec leurs fréquents décrochements, leurs toits en pavillon et leur décor de céramique.

La composition des fermes varie surtout en fonction de leur volume. La plupart, de taille modeste ou moyenne, présentent une distribution immuable, avec un logis perpendiculaire à la rue suivi d'une petite étable dans son prolongement. Au fond de la cour, prend place la grange (parfois aussi à usage d'étable ou remise), derrière laquelle s'étend un jardin ou une pâture. L'accès à la cour se fait alors par un portail qui, sur ce parcellaire étroit, occupe presque tout l'avant de la propriété. Il faut ici rappeler que dans cette partie de la Thiérache, les fermes appartiennent au type « à cour ouverte », et que les unités agricoles auxquelles on accède par un porche ou un pigeonnier-porche, présentent un caractère d'exception. L'étude du canton du Nouvion a permis de repérer un second type de ferme, de plan allongé, dans lequel le logis, l'étable et la grange se succèdent sous le même toit. Les fermes plus importantes adoptent des dispositions différentes qui sont fréquemment des variations ou des extensions du premier plan décrit. Des étables, remises et hangars supplémentaires peuvent alors venir clore la propriété sur la rue ou en regard du logis. Ou parfois, une maison de maître, destinée au propriétaire de la ferme, peut être construite en avant du logis, perpendiculairement à son pignon.

Contrairement à d'autres régions de l'Aisne, comme le Soissonnais, il est rare qu'une construction spécifique joue le rôle de colombier ou pigeonnier. Il est plutôt conçu comme un espace clos, ménagé dans le volume d'un autre bâtiment (grange ou étable), et reconnaissable par plusieurs orifices d'accès, régulièrement disposés dans la partie supérieure de la façade ou d'un pignon.

Les plans-types semblant avoir été institués au milieu du XIX^e siècle, les bâtiments qui s'en écartent sont fréquemment des constructions antérieures à cette période, soit des ensembles du XIX^e siècle qui ont intégré des éléments constitutifs plus anciens. Néanmoins, qu'elles respectent ou non une disposition « canonique », certaines fermes se détachent de la masse des édifices repérés par des particularités portant sur l'étendue, la hauteur, le nombre des parties agri-

coles, ou encore la symétrie de la composition. On ne peut omettre de citer la ferme de Ribeaufontaine à Dorengt, reconstruite par l'abbaye de Prémontré entre les années 1740 et 1780 (fig. 10, voir page 152). La réfection récente du logis n'entache en rien l'intérêt de cette exceptionnelle ferme à cour fermée, accessible par un pigeonnier-porche et délimitée par une grange de 70 mètres de long et d'immenses étables. Il s'impose aussi d'évoquer la grandiose ferme modèle de l'Arrouaise à Oisy, construite entre 1854 et 1857, après défrichement d'une partie de la forêt de l'Arrouaise, pour la société Seillièvre. L'aspect de son logis-château, et son environnement de gigantesques bâtiments agricoles distribués suivant une symétrie presque parfaite sur une superficie de 4 hectares en font, malgré quelques mutilations, une des exploitations agricoles les plus remarquables de l'aire d'étude.

La place accordée dans les lignes qui précèdent à certains éléments du bâti pourra sembler surprenante à certains. Il ne faut pas oublier qu'un des buts de l'Inventaire, qui poursuit aujourd'hui sa mission dans les cantons de La Capelle, de Vervins et d'Aubenton, est de rendre tout son sens à la notion de Patrimoine, trop culturellement liée aux édifices anciens, publics, ou prestigieux par opposition à une masse de constructions plus récentes et sérielles, mais dont l'observation apporte de multiples renseignements. L'élargissement du regard est un premier pas vers la connaissance, puis vient l'attachement, indispensables l'un et l'autre à la préservation d'un paysage architectural fort menacé.

Christiane RIBOULLEAU

SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÉTS

Année 1996 Composition du conseil

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| Président d'honneur | M. Marcel LEROY |
| Vice-président d'honneur | M. Claude VIVANT |
| Président..... | M. Roger ALLEGRET |
| Vice-présidents | M. Alain ARNAUD |
| | M. Yves TARDIEU |
| | M. Éric THIERRY |
| Secrétaire | M. Robert LEFÉBURE |
| Secrétaire-adjointe | Mme Suzanne MASSET |
| Trésorière | Mme Christiane TOUPET |
| Trésorière-adjointe | Mme Catherine MASCITTI |
| Membres | M. Serge ODEN |
| | M. Louis PATOIS |
| | M. Jean-Marie TOMASINI |
| | M. François VALADON |
| | M. Maurice DELAVEAU |

Le Bulletin paraissant en 1997, il est à noter que cette présente année, Madame Madeleine LEYSSENE, résidant à Soucy, a été élue membre du Conseil à l'Assemblée générale du 15 février 1996 et que Monsieur Jean-Marie TOMASINI a donné sa démission. La composition du Conseil reste, par ailleurs, sans changement.

IN MEMORIAM MARCEL LEROY

Le 12 mai 1997, à 77 ans, notre Président d'honneur nous a quitté au terme d'une longue et douloureuse maladie qui l'avait éloigné, depuis 1987, de sa chère Société historique dont il avait assuré la présidence dès 1975, en succédant à André Moreau-Neret.

Marcel Leroy est né à Eméville, où ses parents étaient cultivateurs ; il prépare son Brevet supérieur à l'E.P.S. de Chauny. Après un passage à l'Institut professionnel de Laon, il commence sa carrière d'instituteur à Villers-Cotterêts où, gravissant rapidement les échelons de la hiérarchie, il devient professeur de sciences et

mathématiques au C.E.G. dont il ne tarde pas à devenir le Directeur.

A la fin de la guerre, il crée des équipes de basket, s'occupe de la Croix Rouge, monte un groupe de danses folkloriques et de chants traditionnels, fonde un groupe théâtral et organise une association philatélique et cartophile. En 1975, il fonde avec Georges de Cornoy « Les Amis de la Forêt », il organise les conférences de Connaissance du Monde dans sa ville. Mais il restera pour nous un président de notre Société qui œuvra, sans relâche, à la recherche du passé du canton de Villers.

Conférencier hors pair, il a publié de très nombreuses brochures dont « Légendes de la forêt de Retz », « Le Château de Villers-Cotterêts », « Haramont », et plus d'une dizaine de publications parues dans les Mémoires de la Fédération de 1961 à 1984 (*Le choléra à Villers, L'occupation allemande en 1870-1871, Les Cotrêts, L'abbaye de Saint Rémy, L'Hôtel de Ville*, etc).

Pour tous ces textes, il consultait non seulement les archives locales, mais avait patiemment réuni une documentation personnelle abondante notamment sur la période contemporaine.

Il est rare de rencontrer un esprit aussi ouvert, sachant transcender un cadre local à une large universalité. Sans omettre d'évoquer sa forte convivialité et son charisme alliés à une grande modestie, il restera, pour tous ceux qui l'ont connu, le modèle du parfait Honnête Homme du XVIII^e siècle, transposé dans le cadre du XX^e siècle.

Le président
Roger ALLEGRET

Rapport d'activité 1996

20 JANVIER : Pour ce mois consacré aux pays lointains, notre Vice-président, Yves Tardieu, nous a emmené au Népal, ce petit pays coincé entre l'Inde et la Chine, au pied de l'Himalaya. Un dépaysement de deux heures grâce à des diapositives d'une qualité envoûtante.

17 FÉVRIER : Assemblée générale annuelle avec la présence du Docteur Georges Bouaziz, Maire de Villers-Cotterêts. Les mandats de 4 membres sortants du Conseil d'administration ont été renouvelés : Madame Masset, Messieurs Arnaud, Tardieu et Thierry. Monsieur Delaveau, qui présentait pour la première fois sa candidature, a été élu à l'unanimité.

16 MARS : Jacques Bernet, secrétaire de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne et maître de conférence à l'université de Valenciennes, est

venu nous parler des Clubs de Jacobins dans les districts de Crépy, Château-Thierry et Soissons. Ce n'est que grâce à de patientes recherches dans les nombreux dépôts d'archives qu'il a pu retrouver l'existence de filiales de la Société parisienne des amis de la constitution, entre les années 1790 et 1794. Quelle influence eurent les Clubs locaux, composés de gros fermiers et de membres de professions libérales, sur les décisions des municipalités ? Un zèle révolutionnaire ou une inflexion modératrice, il semble difficile de se prononcer.

20 AVRIL : L'Aisne au fil de l'eau. Un sujet phare qui doit parler au cœur de tout coterzien, même si la rivière en question ne coule pas dans sa ville. On avait pu lire le gros ouvrage édité par le service éducatif des Archives de l'Aisne, on pouvait le lendemain visiter l'exposition des panneaux réalisés sur ce thème mais tout cela ne pouvait remplacer l'exposé à la fois passionné et scientifique de Guy Marival, Maître d'œuvre de ce vaste travail auquel Patrice Marcilloux a largement collaboré et dont l'absence a été d'autant plus regrettée.

11 MAI : La célébration du 15^e centenaire du baptême de Clovis, confondu avec celui de la naissance de la France, a remué bien des passions, déplacé bien des foules et ne pouvait nous laisser indifférents, puisque sa localisation à Reims mettait cet événement à notre porte. Ce fut donc une chance pour notre Société de recevoir le Président d'une des plus importantes associations chargée de la promotion de cet événement national. Yves Pinson était l'invité du Lions-Club de Villers-Cotterêts, mais ce fut dans nos murs que leurs membres se réunirent avec nous pour écouter l'orateur. Une première qui a permis une fusion, certes éphémère, mais qui pourrait donner naissance à d'autres relations aussi fructueuses que celles de cette soirée.

15 JUIN : On connaissait déjà bien Christiane Riboulleau pour ses recherches sur le château de Villers-Cotterêts, mais nous ignorions qu'elle s'était également penchée sur le château de Cœuvres dont la plupart d'entre nous ne connaissaient guère qu'une façade derrière des douves impressionnantes. Son histoire courte mais brillante, à peine plus d'un siècle de 1550 à 1650, auréolée par les figures de Jean d'Estrées, grand maître de l'artillerie d'Henri II et de Gabrielle, maîtresse d'Henri IV et presque reine, fut pour nous tous un enchantement suivi dès le lendemain par une visite très exceptionnelle de ce qui fut un chef d'œuvre de la Renaissance.

19 OCTOBRE : Il ne faut pas chercher de lien entre Villers et le Docteur Petiot, cet homme qui fit disparaître sous l'Occupation un nombre jamais connu d'Israélites en quête d'une filière pour passer à l'étranger. Mais avoir l'occasion d'entendre un grand avocat du barreau de Paris, enfant de notre terroir, retracer la carrière d'un assassin hors du commun était une occasion à ne pas négliger. Sans une note, debout comme au prétoire, maître Pierre Véron a tenu plus d'une heure et demi son auditoire en haleine ; c'est une performance qu'une assistance nombreuse et attentive n'est pas près d'oublier.

16 NOVEMBRE : Patrice Marcilloux n'était déjà plus Directeur des Archives de l'Aisne lorsqu'il est venu d'Arras, en ami, nous parler de Van Vollenhoven, ce personnage dont nous connaissons tous le nom mais guère la figure si ce n'est par sa mort glorieuse le 19 juillet 1918, en forêt de Villers-Cotterêts. Il était bon d'évoquer la vie de ce Hollandais naturalisé Français qui, avant de tomber près de chez nous, avait été Gouverneur général de l'Indochine puis de l'Afrique occidentale française. Un colonial soucieux d'associer des pays colonisés par la France au développement économique de la métropole ; il faut avouer que ses conceptions avaient pour l'époque une originalité et un modernisme qui devra attendre les lendemains de la seconde guerre mondiale pour devenir un concept reconnu.

14 DÉCEMBRE : Claude Carême, vice-président de la Société historique de Haute Picardie, c'est-à-dire de Laon, avait remarquablement traité un sujet écarté jusqu'ici des recherches en archives à cause sans doute de son image un peu macabre : la mort au cours des siècles dans la région laonnoise. A notre invitation, il a spontanément répondu présent et si l'expression «tenir son auditoire sous le charme» n'est certes pas dans ce cas l'expression adéquate, il nous a tenu en haleine par des descriptions, des graphismes, des images qui, à première vue pouvaient paraître austères. Nous noterons au passage que ce type d'invitation n'est pas à sens unique car la réciprocité a eu lieu grâce au concours d'Alain Arnaud et d'Éric Thierry notamment, dans des Sociétés de la Fédérations.

Visites

Déplacement à Château-Thierry pour la visite de l'ancien hôpital, dont le trésor a été récemment mis en valeur par Madame Rapine, en charge de l'Association Arts et Histoire.

Depuis de nombreuses années, notre vice-président, Éric Thierry, a pris en charge le premier dimanche de juillet la visite du château de Villers ; il y a accueilli de nombreux cotteréziens et même des étrangers de passage.